

UN(E) CHARGE(E) DE COMMUNICATION GRAPHISTE (temps complet)

CDD de remplacement

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise. En constante évolution, son effectif est aujourd'hui fixé à une centaine d'agents. Elle est composée de 7 services assurant la mise en œuvre de ses différentes compétences.

ACTIVITÉ/TÂCHES PRINCIPALES

Missions principales

Au sein du service direction de la CCMV, le chargé de communication met en place des plans de communication en fonction des besoins des services dans le respect de la charte graphique, coordonne sa mise en œuvre sur les divers supports des médias - web, radio, réseaux sociaux et éditions papier. Il pilote également la rédaction et la publication du magazine intercommunal à raison de 3 numéros par an.

Il est placé sous la supervision de l'adjointe au directeur général des services et travaille à la fois en autonomie et en lien avec tous les services.

Activités principales

Pilotage

- Veiller au bon respect de la charte graphique et des lignes éditoriales auprès des services en interne et des prestataires extérieurs
- Pilotage de la réalisation du journal intercommunal "Le Mag" (3 numéros/an en janvier, juin et octobre)
- Pilotage et mise en page du rapport d'activité annuel
- Conseil en stratégie et plan de communication auprès des différents services

Création graphique

Conception, réalisation de supports de communication print et web (affiches, flyer, graphiques...) en fonction des besoins de chaque service.

Activités secondaires

Web

- Webmaster du site www.vercors.org (DJANGO CMS) et lien avec les sites communaux
- Community manager des pages Facebook et LinkedIn de la CCMV

Éditions & outils

Gestion des différentes newsletters via l'outil Brevo

Relations presse

Communication auprès des partenaires médias (Dauphiné Libéré, Sillon 38, Radio Oxygène) via la rédaction et l'envoi de communiqués de presse.

Administration

Suivi et respect du budget communication annuel et des actions liées à la communication.

PROFIL

- BTS, DUT ou bac +2 équivalent dans le domaine de la communication
- Permis B obligatoire
- Expérience souhaitée dans un poste similaire

CONNAISSANCES REQUISES

- Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaître les spécificités de la communication institutionnelle

CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

- Maîtrise des logiciels bureautiques et Adobe (InDesign, Illustrator, Photoshop)
- Maîtrise de Django CMS et des codes HTML
- Excellentes capacités rédactionnelles

QUALITÉS REQUISES

- Créativité et dynamisme
- Esprit d'équipe
- Réactivité
- Sens de l'organisation

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste à temps complet
- CDD de 8 mois, renouvelable si besoin
- À pourvoir dès le 1^{er} juillet

Rémunération et avantages

- Salaire de base selon expérience + IFSE
- 37h00 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
- Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- COS 38
- Participation mutuelle/prévoyance
- Télétravail possible (2 jours par semaine)
- Forfait mobilité durable

Dépôt de candidatures

Adressez votre lettre de motivation et votre CV **au format PDF** avant le 24 juin 2025 à **recrutement.ccmv@vercors.org** ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot
38250 VILLARD-DE-LANS

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) de la collectivité : rgpd@vercors.org